

PLAN D'ACTION: OBJECTIF CEUX - CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

PLAN D'ACTION	POINTS DE REPÈRE
Parrainer une conférence internationale en vue de la signature d'un traité pour limiter la production et l'utilisation des mines.	Conférence sur la signature du traité prévue pour décembre 1997.
Assurer le suivi, avec le CAD-OCDE, d'un symposium international sur les dépenses militaires excessives et le développement.	Dialogue avec les pays en développement, surtout par l'entremise de tribunes régionales, et intégration des conclusions à une réunion des cadres supérieurs du CAD et au niveau des ministres de l'OCDE.
Travailler avec le Secrétariat des Nations-unies et autres états afin de mettre sur pied, à New York, un quartier-général multi-disciplinaire et multi-national qui permettrait à l'ONU de répondre plus efficacement aux cries humanitaires. (QGMDR) Quartier-général de mission au déploiement rapide.	Fonds en fiducie des NU établi AF 1995-96. Quartier-général à mettre sur pied une fois \$32 millions US souscrits. Prévu pour 1998.

PLAN D'ACTION - ENJEU 2B

Accroître et maintenir la paix et la sécurité mondiales en appuyant le développement ou l'expansion de mécanismes régionaux de *sécurité coopérative* (p. ex. NORAD, OTAN, OSCE).

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Promouvoir, encourager et appuyer des tribunes axées sur la sécurité coopérative et le développement (OSCE, ASEAN, OEA, etc.); appuyer la défense mutuelle, le développement démocratique et le contrôle civil des militaires en élargissant la composition de l'OTAN et en mettant en oeuvre des ententes de partenariats avec la Russie, l'Ukraine et les états participant à la Convention euroatlantique de partenariat.	1997 et années suivantes.

